



VIVRE À VOUREY

.....  
JUN 2018  
BULLETIN MUNICIPAL n° 95  
.....

## La cure de Vourey est détruite







Le printemps est arrivé et nous prenons le temps de discuter au soleil dans le parc de la mairie, qui se transforme et s'anime.

Bientôt des nouveaux jeux verront le jour avec l'aide de la Région Auvergne Rhône Alpes et le fonds de concours aux petites communes du Pays Voironnais.

Les arbres nouvellement plantés ombrageront et égayeront l'espace verdoyant.

Les travaux continuent avec un programme chargé pour cet été avec la suite de l'entretien de l'école, la restauration du préau et la fin des travaux du gymnase et de l'espace Jean Roybon.

Les voiries sont l'une après l'autre revues, la deuxième tranche des Rivoires débutera avec l'enfouissement des lignes subventionné par le SEDI.

Un travail de restauration autour de l'église est en réflexion. Avec la fin des travaux de Val Marie et la démolition de

La cure, le quartier est prêt pour faire peau neuve.

Les associations voureysiennes de plus en plus nombreuses font l'objet d'attentions quotidiennes, l'accès gratuit aux salles ou équipements publics sans oublier l'aide financière (10 000 euros de subventions) permet aux 32 associations d'offrir un large panel d'activités aux habitants.

Vous pourrez faire connaissance avec celles-ci à l'occasion du forum des associations prévu le 1<sup>er</sup> septembre dans notre gymnase; forum qui permettra pour la seconde fois d'accueillir les nouveaux arrivants.

En octobre prochain, le CCAS lance également la semaine bleue dans le cadre de la semaine nationale des retraités. En attendant l'été, différentes manifestations animeront notre beau village fleuri.

La bonne gestion des finances de la commune a permis de ne pas augmenter les impôts et nous permet de faire de beaux projets mais aussi d'entretenir notre village.

Votre maire, Fabienne Blachot-Minassian

## Rappel des coordonnées électroniques de la commune

- [www.commune-vourey.fr](http://www.commune-vourey.fr): site internet de la commune
- [www.commune-vourey.fr/newsletter/](http://www.commune-vourey.fr/newsletter/): pour s'abonner à La Brève, la lettre mensuelle de Vourey
- [info@commune-vourey.fr](mailto:info@commune-vourey.fr): pour contacter le maire et les services communaux
- [ccas@commune-vourey.fr](mailto:ccas@commune-vourey.fr): pour toute demande d'ordre social
- [urbanisme@commune-vourey.fr](mailto:urbanisme@commune-vourey.fr): pour toute demande relative à l'urbanisme
- [secretariat@commune-vourey.fr](mailto:secretariat@commune-vourey.fr): pour tout ce qui touche aux services à la population, la citoyenneté
- [education@commune-vourey.fr](mailto:education@commune-vourey.fr): pour tout ce qui est afférent aux écoles
- [associations@commune-vourey.fr](mailto:associations@commune-vourey.fr): communiquer avec la commission Animations
- [communication@commune-vourey.fr](mailto:communication@commune-vourey.fr): pour transmettre des informations à publier sur les supports de communication de la commune (site internet, panneau lumineux, Vivre à Vourey)

## Etat-civil

### Naissances

- Loan GLAIN, né le 22 mars 2018
- Raphaël CHORRIER-COLLET, né le 27 mars 2018
- Séréna, Emma LOURENCO, née le 03 avril 2018
- Léna LOMBARD, née le 20 avril 2018

### Décès

- Monsieur Henri MOULIN, le 10 mars 2018 à Voiron
- Madame Christiane AIGLIN MAZOYER, le 24 mars 2018 à Vourey
- Monsieur Jean CAMPIGLIA, le 2 mai 2018 à Vourey

### Mariages

- Jessica ROUSSEL et Marco MAFFIOLETTI, le samedi 24 mars 2018

### PACS

- Virginie REYNAUD-DULAURIER et Brice MEUNIER, le 13 novembre 2017
- Anne Laure MARCHAND et Julien LEGROS, le 24 novembre 2017
- Adeline LEUBA et Jean-Marc CAMPILLO, le 1<sup>er</sup> décembre 2017
- Vanessa VEREL et Jean -Claude ARGOUD, le 1<sup>er</sup> décembre 2017
- Laurianne GROZ et Florian DUQUENNE, le 1<sup>er</sup> décembre 2017
- Virginie PARIS et Xavier DASNOY, le 15 décembre 2017
- Sandra COURTIAL et Cédric DEBERNARDI, le 23 janvier 2018
- Betitra SOUDANI et Jérôme BURATTI, le 1<sup>er</sup> février 2018
- Emmanuelle TACHOIRES et Manuel PRIVET, le jeudi 17 mai 2018

## Urbanisme

### Permis de construire

- LUESMA Romain, 605, route des Rivoires  
lotissement "Les Châtaigniers", habitation

### Déclarations préalables accordées

- EMPV INVEST, 330, rue de Chantarot, division de parcelles
- GILLET Christian, 250, route de Cerveloup, panneaux photovoltaïques
- CRESPIEN Stéphane, 225, chemin du Bayard, extension d'un garage par un abri ouvert
- CAPARROS Raphaël, 50, route de Valence, transformation du garage en pièce habitable et création d'une pièce au-dessus
- TROUILLOUD Nicolas, 10, route de la Fontaine ronde, panneaux photo voltaïques
- Commune de Vourey, 115, route de la Fontaine ronde, local poubelles
- FUSTIER/GALI, 50, rue de Chantarot, transformation d'une partie du garage en pièce habitable et création d'un garage accolé
- LEITA Régis, 100, rue du May, fermeture d'un abri ouvert pour création d'un WC
- CHALBOS Didier, 75, route des Rivoires, piscine
- ROELS Jean-Claude, 280, route du Point du Jour, clôture + portail
- DIDIER Jean-Claude, 620, chemin du Viéron, création emplacement parking + mur de clôture
- DIDIER Jean-Claude, 620, chemin du Viéron, fermeture d'une entrée
- TOMAÏ Gaëlle, 85, impasse de la Mollardière, extension toiture
- DELAVIS Sébastien, 170, route des Rivoires, extension auvent garage

### Permis de démolir

- Commune de Vourey, 155, route de l'Eglise, démolition totale de la cure

## Rencontre élus et population du vendredi 16 mars

Comme annoncé sur le Vivre à Vourey de février, les élus ont invité la population à venir leur poser toutes les questions qu'elle souhaitait. Bien que peu nombreux, les habitants ont eu tout le loisir d'échanger et faire leurs remarques sur les quatre ans de mandat. Merci de leur présence et de leur participation.

Les élus ont rappelé leurs projets et expliqué leur façon de gérer la commune. Le vote du budget a confirmé les choix des futurs investissements en ayant pour objectifs principaux l'entretien des bâtiments publics dans un esprit d'économie d'énergie, de baisse des frais de fonctionnement ; il en est de même pour les voiries où la sécurité prime.

Equiper, entretenir, embellir et sécuriser notre village sont les priorités de la municipalité pour que tout le monde trouve sa place et vive ensemble dans les meilleures conditions.

## Horaires d'ouverture de la mairie et de l'agence postale

Lundi de 16 h à 18 h 30

Mardi, jeudi et vendredi

de 10 h à 12 h, et de 16 h à 18 h 30

Mercredi de 9 h à 12 h

### Numéros utiles

Mairie : 04 76 07 05 19

Fax : 04 76 07 79 61

Pompiers : 18- 112 depuis un portable

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

ou 04 76 35 30 17

Médecin de garde / nuits / WE :

08 10 15 33 33 (prix d'un appel local)

Service de l'eau du Pays Voironnais :

04 76 67 60 10

Pour les urgences : 04 76 67 60 20

## Rencontre avec le maire et les adjoints

Le maire et les adjoints vous reçoivent  
sur rendez-vous.

Contactez le secrétariat de mairie

au 04 76 07 05 19

## Réunion du conseil municipal

Le conseil municipal a lieu le troisième jeudi

de tous les mois impairs à 18 h 30.

Les réunions sont ouvertes au public

et vous êtes les bienvenus pour vous informer

sur la gestion du village.

## Vivre à Vourey n° 95 - Juin 2018

Directrice de la publication : Fabienne Blachot-Minassian

Responsable de rédaction : Daniel Blanc

Comité de rédaction : commission Communication

Crédits photos : mairie de Vourey (sauf mention)

Imprimeur : Editions Boursier - Tél : 06 08 86 29 44

Tirage : 800 exemplaires

Dépôt légal : 2<sup>e</sup> trimestre 2018



## Jean Treillard honoré le 19 mars

Le 19 mars dernier, la place du monument aux morts était bien pleine, malgré le jour de semaine. Pour la première fois depuis le début du mandat, la commune de Vourey organisait conjointement avec la commune de Tullins et la FNACA la cérémonie du cessez-le-feu en Algérie.

90 enfants et leurs enseignants sont venus chanter la marseillaise pour la plus grande émotion des anciens combattants.

Notre maire Fabienne Blachot-Minassian et le maire de Tullins Jean-Yves Derbheys or-

chestraient la cérémonie entourés des maires des communes voisines, de monsieur le Ministre André Vallini sénateur, et conseiller départemental, d'une délégation de gendarmes et de pompiers accompagnés des porte-drapeaux

L'émotion fut à son comble lorsque le président de la FNACA, monsieur Pierre Tersen, annonça la remise de médaille au

porte drapeau Jean Treillard. Belle fût la surprise de notre ami Jean-Jean dont nous connaissons le dévouement et la présence inconditionnelle au sein de la FNACA.

Son ami Paul Blachot médaillé en mars 2014 lui avait préparé une belle



expo photo(s) où chacun a pu se plonger dans les souvenirs des jeunes appelés partis de l'autre côté de la méditerranée.

Après un apéritif où tous les présents ont pu échanger, les anciens combattants avec leurs conjointes se sont retrouvés pour un bon repas convivial et fêter la médaille de leur camarade décoré.

## Le baptême républicain d'Eléna

Floriane et Florian CHATAING ont souhaité un parrainage civil pour leur fille Eléna âgée de un an, comme ils l'avaient fait pour leur fils aîné Kilian.

Entouré de son parrain Geoffroy et de sa marraine Séverine, Eléna a reçu beaucoup de témoignages tendres et affectueux.

Madame le Maire a reçu toute la famille pour cet évènement plein d'émotion.



## Accueil des nouveaux arrivants

Comme l'an dernier et au nom de la municipalité, la commission Communication va renouveler l'accueil des nouveaux arrivants dans notre commune à l'occasion du forum des associations qui se tiendra le 1<sup>er</sup> septembre.

Ce temps de rencontre entre nouveaux arrivants, élus et représentants de toutes les associations présentes est une excellente oc-

casion d'intégration, d'information et de partage entre Vourey-siens. Un message sera passé sur notre panneau d'information et sera également relayé sur notre site internet. Les personnes, familles qui se considèrent "nouveaux arrivants" peuvent d'ores et déjà passer en mairie pour se faire connaître.

## Aymeric Personne a rejoint les services techniques de la mairie pour six mois

Aymeric a débuté en avril par un gros chantier avec la remise à neuf de la salle des associations avec Stéphane Blachot. Les travaux de peinture ont été un petit entraînement pour les vacances d'été durant lesquelles deux classes de l'école élémentaire seront entièrement rénovées.

Aymeric a ensuite secondé Philippe Genevey-Montaz, notre expert dans la composition de belles jardinières et dans l'entretien de l'ensemble des espaces verts de la commune.

Les travaux ne manquent pas dans les différents lieux publics tels que les bâtiments et les voiries.

L'achat du nouveau tracteur et le matériel de désherbage manuel ne seront pas de trop pour aider notre équipe et assurer notre engagement "zéro pesticide".



## Nettoyage de printemps

Le 10 mars la municipalité a perpétué la tradition du nettoyage de printemps.

Cette matinée organisée par la commission Patrimoine Environnement et Cadre de vie regroupe les habitants et les associations engagés dans une démarche citoyenne.

Le choix de cette date, différente des autres communes, répond à plusieurs problématiques :

- les herbes n'ont pas trop poussé, le ramassage est ainsi facilité ;
- les premiers fauchages n'ont également pas déchiqueté les débris en mille morceaux

Armés de sacs plastiques, munis de gants d'un gilet jaune, à pied, en voiture ou en tracteur une quarantaine de personnes petits et grands ont eu la bonne surprise de trouver moins de déchets cette année. La route départementale reste cependant le lieu le plus jonché de débris.

Merci à la CAPV qui a offert l'accès à la déchèterie, merci également aux services techniques de la commune qui répondent toujours pré-



sents, merci à la boulangerie pour les croissants et pains au chocolat qui ont donné du moral aux troupes, un grand merci à Jean-Luc sur son tracteur et à tous les participants. Rendez-vous l'année prochaine, nous sommes tous concernés et chaque geste citoyen compte.

## De nouveaux arbres dans le parc

La municipalité avait dû abattre, avec beaucoup de regrets, des arbres centenaires dans le parc de la mairie. Trop abimés, ils étaient devenus dangereux.

En début de mandat, la commission Patrimoine Environnement et Cadre de vie (commission extra-municipale) avait déjà fait planter des arbres pour ombrager le parking et le parc de jeux mais cette fois ce sont trois gros arbres qui ont été choisis pour remplacer ceux arrachés.

Les pépinières Vincent de Saint-Jean-de-Moirans ont été retenues pour ces aménagements ; elles ont fourni et planté les espèces choisies.

Un **Ginkgo Biloba** ou arbre aux quarante écus (mâle) vestige végétal du temps des dinosaures.

Un **Tilleul Cordata** dont les fleurs jaunes sont appréciées des abeilles et qui feront de bonnes tisanes mais quoi de plus naturel qu'un tilleul pour orner le parc du château du même nom.

Enfin, un **Erable Autumn Blaze (rouge)** qui apportera une belle touche flamboyante à notre magnifique parc.

La commission continue sa réflexion et nous réserve encore bien des surprises.



## Associations : communiquez après vos événements



Notre commune est riche de 32 associations (culturelles, nature, solidaires et festives, sportives).

Tout au long de l'année, elles proposent des soirées, manifestations, stages, ateliers, ventes, ... pour toutes les tranches d'âge.

Ces nombreux événements sont annoncés sur notre site internet, la brève mensuelle, le panneau lumineux et sur notre Vivre à Vourey. La commission Communication se réjouit de pouvoir relayer tous ces événements via nos supports de communication et profite de ce bulletin pour solliciter les présidents et bureaux des associations afin qu'ils nous transmettent des articles POST-EVENEMENT. Ils alimenteront la rubrique actualités de notre site et permettront de faire encore davantage rayonner vos associations.

Merci de joindre une ou deux photos pour agrémenter vos articles.

Vous pouvez envoyer vos articles post-événement à [communication@commune-vourey.fr](mailto:communication@commune-vourey.fr).

### AGENDA

**Commemoration du 8 mai à Vourey**  
Monuments aux morts - mardi 8 mai 2018

**Troc - Jardin Naturel Astuces et Conseil**  
Place du marché - dimanche 13 mai 2018 en matinée

**Rassemblement des écoles de foot-Vourey Sports**  
Espace Jean Roybon - samedi 19 et dimanche 20

### PROJETS



La cure : démolition réussie, inventaire de 1752

### Flash info

**Fermeture Mairie**  
lundi 7 mai au vendredi 11 mai 2018

Besoin de renouveler votre Carte d'identité ou votre passeport?  
Rdv sur le site [ants.gouv.fr](http://ants.gouv.fr) pour pré-remplir votre demande !



## Cérémonie du 8 Mai

Les nombreux ponts de ce début mai expliquent sans doute le peu de monde présent ce mardi matin pour la cérémonie commémorative du 8 Mai 1945. Petite assemblée réunie autour des sapeurs-pompiers de Vourey, des porte-drapeaux et de madame le Maire. Une fois son discours prononcé (voir ci-dessous), Virginie Reynaud-Dulaurier a lu celui de la secrétaire d'état auprès du ministre des Armées.

*"Nous sommes tous présents pour honorer la mémoire des soldats qui, quelles que soient leurs origines, sont morts pour libérer la France et vaincre la barbarie ; mais également, pour nous souvenir des femmes et des hommes qui se sont opposés au nazisme et sont entrés en résistance.*

*La fin de la seconde guerre mondiale n'a cependant pas sonné la paix dans le monde de façon définitive.*

*La France a notamment connu les conflits de décolonisation et depuis "le cessez-le-feu en*

*Algérie" jusqu'à aujourd'hui, 627 militaires français sont décédés lors des opérations extérieures.*

*4 000 soldats sont actuellement déployés dans le Sahel et risquent leur vie dans des conflits qui nous paraissent lointains ; beaucoup sont blessés et doivent se reconstruire. Nous ne les oublions pas.*

*Ce printemps, la municipalité de Vourey a eu l'opportunité de tendre la main à nos blessés et a décidé, au nom de vous tous, de soutenir l'engagement du chef d'escadron Sébastien Personne et du général Lebel en mettant un local communal à disposition de l'association "Au-Delà de nos Handicaps".*

*Nous sommes honorés d'avoir été sollicités par cette association qui soutient nos blessés et les accompagne dans leur reconstruction.*



*Chaque geste compte, votre présence compte, nous devons tous être acteurs de la paix. Lors de la minute de silence, je voudrais également que nous associons dans nos pensées, la mémoire du Colonel Arnaud Beltrame, héros de la patrie"*

## En toute sécurité

Ce rendez-vous, en salle communale, initié par le club Retraite heureuse et concernant une révision collective du code de la route et de la sécurité routière, s'adressait à tout public et, en particulier, à tout conducteur désireux de consolider ses acquis, d'enrichir ses connaissances mais surtout de préserver ses droits à la conduite. Cette assemblée, composée d'une cinquantaine de conducteurs expérimentés, attentifs aux conseils prodigués par Christophe

Cortes, rattaché au centre de contrôle Centaure de Voreppe, fut très rapidement mise en situation grâce à la projection de diapositives plus ou moins "piégeuses" et aux commentaires à la fois critiques et instructifs du maître de conférence.

Quelques cas concrets relatifs à l'emplacement de panneaux indicateurs (interdictions, obligations, dangers) contribuèrent à rafraîchir les mémoires et à rappeler quelques règles parfois perdues de vue. Une mise au point concernant les différentes priorités engendrées par les giratoires, de plus en plus nombreux, alimenta un débat constructif et enrichissant.

La réglementation routière évolue face à une circulation toujours plus dense et rendue, de ce fait, toujours plus dangereuse. Ce soir-là, il fallait oser franchir la ligne jaune en assistant à ces deux heures de débats à niveau.

Photo Pierre Blunat



## Des dimanches animés sur notre marché

Tous les dimanches matin c'est avec plaisir que nous retrouvons les étalages des commerçants où l'on fait divers achats de qualité, mais aussi c'est aussi le temps de se retrouver, de papoter autour d'un verre ou d'un café. Et là, on n'est pas en manque de surprises !!! Chaque dimanche Karim nous parle de ses chasses aux trésors. Depuis quelques mois, il sillonne les terres alentours avec un détecteur de métaux puis nous fait partager ses découvertes. Chanceux, il a trouvé de nombreuses pièces de monnaie, mais également un morceau de météorite.

Grâce à ces vestiges du passé et les explications de Stéphane Judith nous passons de bons moments de partage en toute simplicité.

En photos jointes, vous pouvez découvrir les deux faces d'une pièce de monnaie trouvée dans la plaine de Vourey dont l'état de conservation est particulièrement exceptionnel. Pour les connaisseurs ou féru d'histoire, elle représente Marcus Lulius Severus Philippus Caesar (237-249), dit Philippus II, empereur de Rome avec son père Philippe l'Arabe de (247 à 249).







par le Tandemflex, les gerbes de neige ont fusé sur les domaines skiables de la Vallée de Chamonix, à un rythme aussi soutenu que les éclats de rires de tous, le soir, au chalet !

Ultime récompense, c'est dans des conditions de neige et de soleil proches de la perfection, le dernier jour, que nos blessés ont découvert la fameuse Vallée Blanche, un itinéraire de ski de montagne serpentant entre les crevasses du glacier du Géant.

En posant le cadre d'un environnement humain positif et vigoureux, ces stages hors



remerciements les plus chaleureux vont à nos partenaires, dont la générosité a permis la réalisation de cette occasion unique d'aller au-delà de nos handicaps.

**Chef d'Escadron Sébastien Personne**  
Secrétaire général d'ADH  
Chargé de projets "blessés"

Du 1<sup>er</sup> au 7 avril 2018, 4 blessés de la Défense, touchés de blessures physiques et psychologiques, partaient sur Chamonix avec l'association "Au-Delà de nos Handicaps (ADH)", dont le siège est situé sur Vourey, pour participer au stage VALLEE BLANCHE 2018.

Organisé en partenariat avec les guides et moniteurs de ski de l'Ecole Militaire de Haute Montagne (EMHM) et de l'association "Loisirs Assis Evasion (LAE)", ce stage visait deux objectifs : permettre aux blessés d'amorcer un chemin de pratique du ski adapté en autonomie, et accéder à un espace privilégié de haute montagne à la beauté époustouflante en réalisant la descente à ski de la Vallée Blanche.

De ski traditionnel en uniski en passant



du commun sont un extraordinaire levier de redynamisation et d'aide à la reconstruction de nos camarades touchés par la blessure.

Tout au souvenir de la fraternité et des instants de courage qui ont porté le groupe pendant cette aventure collective, nos



## LES PETITES MATINÉES

### Prochaine rencontre des "Petites Matinées"

Samedi 23 juin de 9 h 30 à 12 h - Salle des associations - Vourey

#### La gentillesse, c'est...?

Une faiblesse, naïveté, candeur, utopie ?

OU plutôt une force, en lien avec l'empathie, l'altruisme, la générosité

Cela vous tente de venir échanger sur ce thème,

venez nous rejoindre le samedi 23 juin

Ce temps se veut être un temps de partage en toute simplicité, de rencontres tout âge confondu, de respect de la parole de chacun (et on n'est pas obligé de parler) et de plaisirs à commencer par le café, thé et petits gâteaux.

Au plaisir de vous rencontrer et de partager

L'équipe organisatrice : Hélène, Isabelle, Jocelyne et Catherine



### Quand pêcher n'est pas pêcher

Depuis tout petit Christian Blasquez n'est pas tombé dans le chaudron de la potion magique, mais dans la passion de la pêche. Que ce soit avec son grand-père ou son père, il a tout de suite adoré ce moment d'évasion ce qui ne l'empêche pas de rester très respectueux de la nature. En effet, chaque prise est relâchée afin d'assurer la survie et l'avenir de la faune des rivières. Après avoir pêché avec des appâts naturels Christian Blasquez découvre la pêche à la

mouche. Mais le plaisir ne serait pas complet s'il ne transmettait pas sa passion aux autres.

Cofondateur et vice-président de l'association de pêche à la mouche de Vourey, Nature Evasion, mais aussi garde-pêche, Christian Blasquez organise de septembre à juin des ateliers de montage de mouches, des sorties, voire même des voyages. Son credo c'est "l'expérience ne vaut que si elle est partagée et transmise". Voilà une bonne raison de devenir pêcheur.

Merci monsieur Blasquez.





## Stop aux crottes

La municipalité a mis en place des distributeurs de sacs pour que les propriétaires de chiens ramassent les crottes de leurs animaux de compagnie dans les rues mais aussi sur les pelouses publiques.

Les enfants du périscolaire ont confectionné des pancartes afin d'interpeler les maîtres de nos amis à quatre pattes à avoir un peu plus de civisme.

Il est rappelé que même en laisse les chiens ne sont pas autorisés dans le parc de jeux pour des questions d'hygiène et de sécurité.

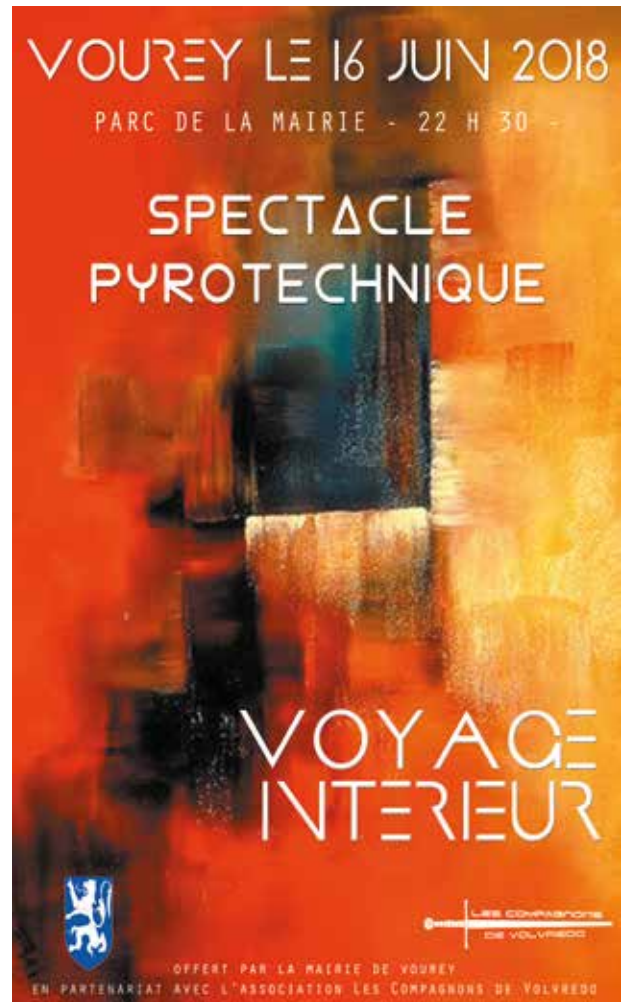


## La Marquissette et Le Diabolo

Suite à la disparition du foyer logement, l'ancienne salle du bâtiment sera dans quelques mois l'entière propriété de la commune.

Elle est actuellement utilisée par le club Retraite heureuse, l'association de loisir créatif VoureyAlizé et le RAM qui accueille des enfants de 0 à 3 ans ou les associations.

Plusieurs propositions de noms de salles nous sont parvenues et le conseil municipal a décidé qu'elle s'appellerait désormais "La Marquissette". La salle des familles se voit aussi renommée "Le Diabolo". Nous profitons de cet article pour vous rappeler que ces salles sont disponibles à la location pour les particuliers et qu'il est aussi possible d'emprunter les tables et les chaises de la commune. Pour cela s'adresser en mairie.



## Nouveaux sacs 100% compostables : démarrage dès cet été !

Comme annoncé dans le Vivre à Vourey de février dernier, dans ses pages centrales, le Pays Voironnais passe au 100% compostable.

Dans ce cadre, la commune de Vourey fera son déploiement **du 11 juin 2018 au 29 juillet 2018**.

Tous les habitants pourront venir récupérer un nouveau bac, deux rouleaux de sacs, un autocollant et les explications en mairie durant cette période. Il pourront ramener leur ancien bac marron en mairie aussi.

## Rappel en matière de nuisances sonores



Il est rappelé que les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer de la gêne pour le voisinage (exemples : tondeuses, motoculteurs, perceuses, scies électriques, tronçonneuses) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants (arrêté préfectoral n° 97-5126 du 31 juillet 1997).

**Nous rappelons à nouveau que ces horaires sont plus contraignants que ceux qui étaient indiqués dans l'arrêté municipal propre à Vourey.** Merci de les respecter et de respecter vos voisins.

**Les jours ouvrables :** de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30

**Les samedis :** de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

**Les dimanches et jours fériés :** de 10 h à 12 h.

Ces horaires ne s'appliquent pas aux chantiers de travaux publics ou privés, ni aux activités agricoles professionnelles, qui sont régis par des dispositions différentes, plus souples et adaptables aux contraintes liées à ces types d'activités.





## Henri Moulin

Henri Moulin s'en est allé le 10 mars après une vie bien remplie. Avec son épouse Andrée, ses enfants Sophie, Franck et Marie-Pierre, il fit prospérer la ferme familiale.

Elu plusieurs fois conseiller municipal sous les mandats de Jean Roybon et d'Auguste Francillon, il perpétua l'engagement citoyen inculqué par son père et grand-père.

Il était amoureux du sport, notamment du rugby, sans oublier le football local où excellaient ses deux filles pionnières de l'équipe féminine du village. Il transmet également l'amour de sa terre à son fils. Dans chacun de ses huit petits-enfants toutes ses passions se retrouvent.

A toute sa famille nous présentons nos sincères condoléances.

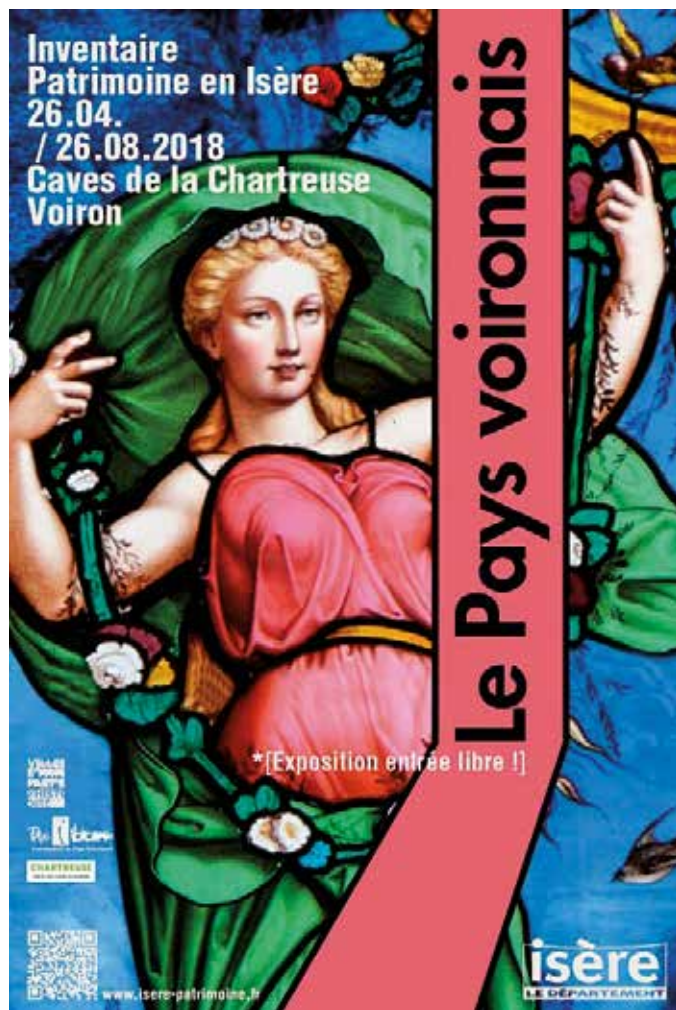
## Inventaire de notre patrimoine

Après deux ans d'inventaire du patrimoine sur les 31 communes du Pays Voironnais, le département de l'Isère et le pays d'art et d'histoire du Pays Voironnais proposent une exposition aux caves de la Chartreuse, vous découvrirez plusieurs objets issus de cet inventaire.

De notre commune ont été sélectionnés des cœurs de dévotion du XIX<sup>e</sup> siècle, petits cœurs en cuivre qui s'ouvraient en deux où des petits messages pouvaient être glis-

sés nous précise Sophie Dupison du département de l'Isère ainsi qu'une tête de bœuf en plâtre du début de XX<sup>e</sup> siècle.

L'inventaire fait en compagnie de notre guide local Stéphane Judith sous les directives de Pascal Frene a référencé différents trésors architecturaux présentés dans un livre "Inventaire n°10 Le Pays Voironnais, patrimoine en Isère" consultable dans toutes les bibliothèques du réseau de lecture publique de la CAPV.





## Budget primitif 2018

Le budget 2018 de la commune a été voté à l'unanimité lors de la séance du conseil municipal du 5 avril 2018.

Il s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 2 135 110,22 €, répartis ainsi : 1 074 850,22 € en section d'investissement et 1 060 260,00 € en section de fonctionnement.

La forte baisse des dotations engagée par l'Etat sur ces trois dernières années marque une pause, mais globalement les dotations d'Etat continuent de diminuer.

Les taux communaux d'impôts sur les ménages (TH, TF, TFNB) ne varient pas cette année et sont reconduits : 13,65 % pour la taxe d'habitation, 19,95 % pour la taxe sur le fon-

cier bâti et 55,33 % pour la taxe sur le foncier non bâti.

La réforme de la taxe d'habitation ne devrait pas impacter les finances communales si la compensation prévue par l'Etat est efficace. Le bouclage du budget a nécessité l'inscription d'un emprunt, notamment pour financer l'acquisition d'un bâtiment, en vue de la réinstallation des ateliers communaux. Depuis 2012 la commune n'a pas emprunté et à ce jour, la dette de la commune sera éteinte fin 2025.

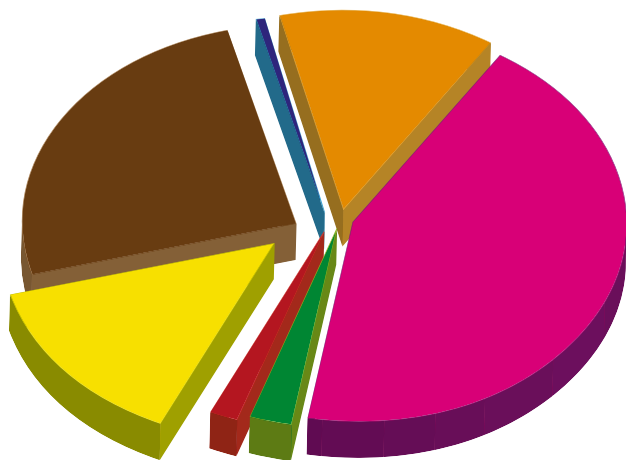
Les associations communales qui ont sollicité une subvention (18) ont toutes été dotées pour un montant total de 10 150,00 €

Le Pays Voironnais a instauré l'an dernier un

fonds d'aide aux petites communes (moins de 3500 h) de 2 400 000,00 € pour les trois ans à venir (2018, 2019, 2020). Cela se traduit pour la commune de Vourey par une aide de 105 595 € sur la période. Aide bienvenue par les temps qui courent !

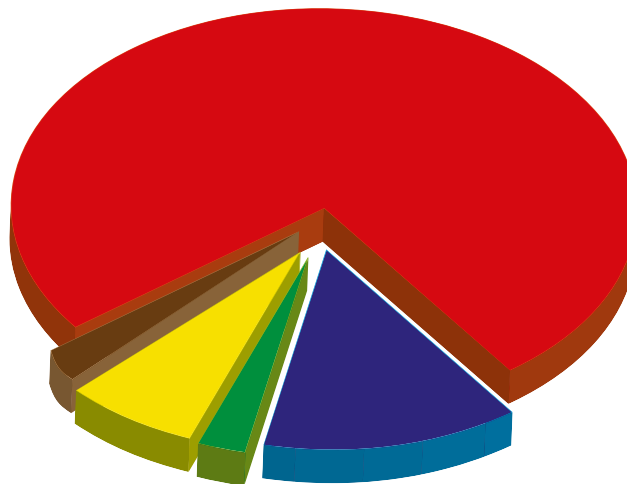
Il serait fastidieux de lister ici tous les investissements prévus mais on peut citer, outre l'acquisition d'un bâtiment pour la réinstallation des ateliers communaux, le lancement de la deuxième tranche de la route des Rivoires, la réhabilitation des jeux d'enfants dans le parc de la mairie ainsi que des travaux significatifs aux écoles.

### Dépenses de fonctionnement



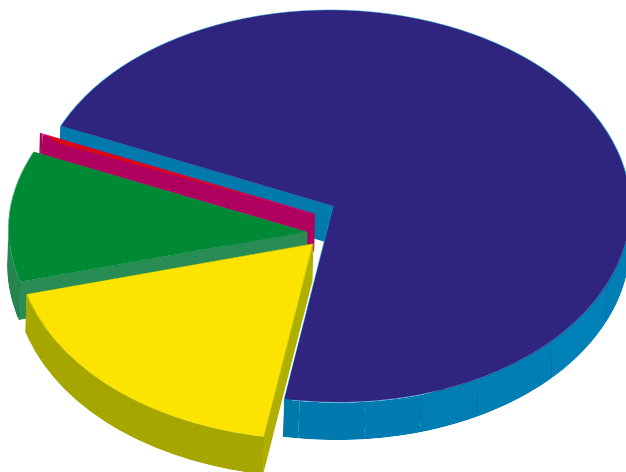
■ Charges à caractère général 268 596 € (électricité 53 000 €, achat de repas 45 000 €, entretien de voiries 40 000 €, contrats de maintenance 25 000 €, fournitures 10 500 €) ■ Charges de personnel 462 383 € (personnel titulaire 268 632 €, Urssaf 54 971 €) ■ Dépenses imprévues 2 500 € ■ Subventions et participations 134 226 € (subventions aux associations 10 500 €, participations aux syndicats intercommunaux SIEP, SIHO 1225 €, SDISS 37 300 €, indemnités élus 59 750 €) ■ Intérêts de la dette 24 590 € ■ Dotation aux amortissements 16 561 € ■ Autofinancement 126 114 €

### Recettes de fonctionnement



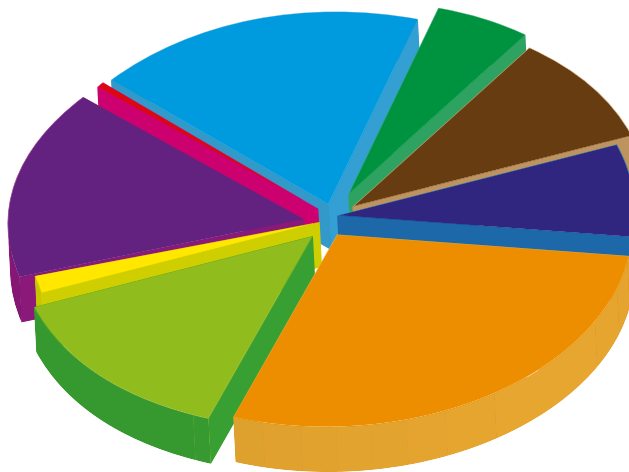
■ Atténuation des charges 26 667 € (assurance maladie du personnel) ■ Produit des services 73 220 € (portage repas et cantine scolaire 70 000 €) ■ Impôts et taxes 795 463 € (impôts sur les ménages 585 499 €, dot. solidarité communautaire 53 591 €, taxes sur les pylônes 67 000 €) ■ Dotations subventions participations 139 070 € (DGF 73 680 €, dotation solidarité rurale 23 000 €) ■ Revenu des immeubles 22 000 €

### Dépenses d'investissement



■ Remboursement de la dette en capital 100 887 € ■ Cautions 700 € ■ Acquisitions d'immobilisations 656 127 € (bâtiment ateliers communaux 242 000 €, route des Rivoires 2<sup>e</sup> tranche enfouissement lignes 90 000 €, jeux d'enfants 42 000 €, voiries 58 000 €, divers travaux écoles 36 600 €) ■ Travaux en cours 165 763 € (provisions OAP)

### Recettes d'investissement



■ Excédent antérieur 169 000 € ■ Cautions 700 € ■ Autofinancement 192 925 € ■ Taxe d'aménagement et FCTVA 56 000 € ■ Subventions 98 500 € ■ Fonds concours CAPV 84 575 € ■ Emprunt 300 000 € ■ Autofinancement prévisionnel 2017 146 693 € ■ Amortissements 10 769 €



## Les plantations



Lundi 30 avril, on a fait des plantations. Les papas de VALENTIN, LYAM, MANON, les mamans de IANIS, KILIAN et la mamie de RUBEN sont venus nous aider.

Les papas avaient apporté des outils pour le jardin. Ils ont retourné la terre parce que STEPHANE (l'employé communal) n'avait pas eu le temps de tout faire ! Les moyens, MANON (et LYAM) ont enlevé les mauvaises herbes.

On les mettait dans des seaux et après, dans le compost. On a vu plein d'escargots dans le compost !

On a fait quatre équipes : les bleus (+ HUGO), les rouges, les jaunes (+ TAYLOR) et les orange



(+ LENY et NOA). Deux équipes plantaient dans le jardin. Pendant ce temps, deux autres équipes semaient des graines de petits pois ou de haricots dans un pot, dans la classe. Après, on changeait !

Dans le jardin, nous avons planté des salades,

des plants de tomates, courcoubres, courges et courgettes (apportés par NOA) et des pommes de terre. On a fait des maisons pour les pommes de terre ! On a semé des graines de radis, de petits pois et de haricots. On a planté des œillets d'Inde pour empêcher les bêtes de venir manger les plantations. Après on a ratisé et on a arrosé la terre.

Maintenant il faut attendre que ça pousse !

Compte-rendu écrit par les enfants avec l'aide de la maîtresse



## Piscine

Les élèves de CP, CE1 et CE2 ont suivi un cycle piscine sur 9 séances les mardis après midi, depuis le mois de février.

Grâce aux nombreux parents accompagnateurs et aux maîtres nageurs de la piscine de Moirans, les 52 élèves répartis en 6 groupes ont fait de réels progrès. Un grand merci à tout le monde pour ces cycles piscine. Le 29 mai les élèves de CM2 feront aussi une séance pour passer l'attestation du nageur pour rentrer au collège.

Stéphanie Béal, directrice



## Intervention du Pays Voironnais en classe de CM1/CM2



Deux intervenantes du Pays Voironnais, M<sup>mes</sup> Annabelle Foray et Sandrine Prudhomme, sont venues dans la classe de CM1/CM2 jeudi 26 avril 2018 pour nous expliquer comment il faudra prendre le bus en sixième.

Ces personnes ont commencé par nous parler de l'agence de mobilité. On peut y acheter la carte "Oura !" qui nous permettra d'utiliser le bus l'an prochain. Pour l'obtenir, il faut amener notre photo, une pièce d'identité et de quoi régler notre titre de transport. Sur celui-ci, il y a notre photo ainsi que nos nom et prénom. En passant notre carte sur le pupitre, dans le bus, nous avons le droit de monter. Nous pouvons prendre un abonnement au mois ou à l'année.

Ensuite, elles nous ont appris à lire des horaires de bus. Nous utilisons l'ardoise pour faire un petit jeu et répondre aux questions. Elles nous ont également conseillé d'arriver au moins 5 minutes avant l'horaire de départ du bus.

Puis nous avons effectué une simulation de trajet lors d'un jeu de rôle. Il y avait : un conducteur, un contrôleur, six élèves prenant le bus, un vrai pupitre et des cartes "Oura !" Les passagers passaient leur titre de transport sur

le pupitre mais la carte ne fonctionnait pas systématiquement. Il faut toujours avoir 1€20 sur nous, comme ça, si nous avons un souci, nous pouvons nous acheter un ticket. Si la carte ne passe pas et que nous n'avons pas pris de ticket, le contrôleur peut nous mettre une amende. Une fois que tout est validé, nous allons nous installer mais il ne faut pas oublier de nous attacher et ne pas encombrer les sièges libres avec les cartables... pour laisser de la place à tout le monde.

Les élèves de CM1/CM2



### Quelques avis

"J'ai aimé car j'ai eu beaucoup d'informations sur comment prendre le bus" (Lilian)  
"Je pense que ces interventions me serviront beaucoup l'an prochain" (Tom)  
"J'aurai moins peur de prendre le bus" (Malone)





## Un nouvel électricien à Vourey

Nouvel arrivant à Vourey, Timothée PAU-CHARD n'a pas choisi Vourey uniquement pour poser ses valises, mais également pour y établir son activité professionnelle ! Electricien depuis plus de 9 ans, Timothée a créé sa société EDSH - Électricité Domotique Services Habitat - en 2016. D'abord sur Voreppe, l'établissement a été transféré dans nos coteaux Vouveysiens l'année dernière.

Particulier ou professionnel, projet de construction ou de rénovation, Timothée vous conseille et réalise vos projets. Vous pouvez notamment faire appel à lui pour réaliser ou sécuriser votre installation électrique, diminuer votre facture d'énergie en contrôlant votre consommation électrique, augmenter votre protection contre les in-

trusions, et plus généralement améliorer le confort de votre habitat ou de votre établissement.

Mais au-delà du terrain, Timothée use de son expérience pour transmettre son savoir au travers des enseignements qu'il délivre au Greta de Grenoble. Il propose également un service de formations, adaptées aux objectifs de chacun, dans le domaine de l'électricité générale, de l'appréhension des compteurs Linky mais aussi dans l'accompagnement des futurs entrepreneurs.

Pour toute information n'hésitez pas à le contacter ou à consulter son site internet. Timothée Pauchard / 07.81.63.30.71 / edshtp.wixsite.com

## La semaine bleue s'invite à Vourey

La semaine nationale des retraités du 8 octobre au 14 octobre sera une occasion pour réunir les 60 ans et plus de la commune.

Le CCAS a planifié plusieurs rencontres du lundi au vendredi afin de répondre à plusieurs attentes mais aussi pour se réunir et faire connaissance.

Chaque jour une animation différente sera

proposée avec inscription obligatoire : de la sortie au cinéma "Paradisio" à Tullins à un atelier pratique sur "comment mieux utiliser son téléphone portable ou sa tablette".

Le programme détaillé sera diffusé par voie de presse et sur les supports municipaux.

## Plan canicule

- Comme chaque été, le CCAS répertorie les personnes âgées de + de 65 ans, seules
- ou fragilisées, souhaitant être inscrites sur le registre de la commune, dans le cas du déclenchement du Plan Canicule par le préfet. Contactez la mairie pour obtenir de plus amples renseignements et l'imprimé à compléter. Le téléphone de la mairie est : 04 76 07 05 19

## Rétro'Val 2018

Le dimanche 9 septembre 2018 se tiendra dans le parc de Val Marie, de 10 h 00 à 18 h 00, la troisième édition de la manifestation Rétro'Val.

Ce grand rassemblement de véhicules anciens, 4 et 2 roues, porté par l'association Les Compagnons de Volvredo, et en partenariat avec l'EHPAD Val Marie et la mairie de Vourey, permettra à tous les visiteurs de contempler de nombreux véhicules

d'exception "bichonnés" par des amoureuses et amoureux de la mécanique automobile ancienne.

Occasion rêvée également d'échanger avec les collectionneurs afin de connaître l'histoire de leurs véhicules et d'admirer la minutie de leur travail de restauration et d'entretien.

Nous fêterons également les 60 ans de la fameuse Citroën 2CV. Une légende de l'industrie automobile mondiale née en 1948 dans l'immédiat après-guerre, ayant traversé les décennies sans prendre une ride.

Pour la restauration sur place un Food Truck sera à nos côtés, proposant de délicieux burgers maison. Tout au long de la journée, la "Bu-

vette Rétro'Val", vous proposera des boissons ainsi que de nombreuses pâtisseries (crêpes, gâteaux, etc...).

Enfin pour les plus jeunes (et les plus grands) une vingtaine de jeux en bois sera présente pour vous divertir.

Vous possédez un véhicule ancien (de plus de 30 ans)... Venez le faire admirer !

Aucune inscription préalable n'est nécessaire.

L'entrée visiteur : 3 € - Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter l'équipe Rétro'Val au 06 38 81 51 92 ou via leur site internet : [www.retroval.fr](http://www.retroval.fr)

Contact courriel : [contact@retroval.fr](mailto:contact@retroval.fr)

A très bientôt donc, historiquement vôtre.

**Les Compagnons de Volvredo**



## Durée de validité de la carte nationale d'identité et séjour à l'étranger

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 à des personnes majeures ;
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures ;

**Attention :** cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance. Inutile de vous déplacer dans votre mairie ou votre consulat.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Les États membres de l'Union européenne et un certain nombre d'autres pays d'Europe ou du pourtour méditerranéen acceptent la carte nationale d'identité comme document de voyage.

**Pour les cartes en apparence périmées mais dont la validité est prolongée de 5 ans, les autorités des pays suivants ont officiellement confirmé qu'elles l'acceptaient comme document de voyage :**

- Andorre ;
- Belgique ;
- Bulgarie ;
- Croatie ;
- Grèce ;
- Hongrie ;
- Islande ;
- Italie ;
- Lettonie ;
- Luxembourg ;
- Malte ;
- Monaco ;
- Monténégro ;
- République tchèque ;
- Saint-Marin ;
- Serbie ;

- Slovaquie ;
- Suisse ;
- Tunisie (uniquement pour les binationaux ou personnes participant à des voyages de groupe organisés par un professionnel du tourisme).

**Les autorités des pays suivants n'ont pas officiellement transmis leur position quant à leur acceptation de la carte nationale d'identité en apparence périmée mais dont la validité est prolongée de 5 ans comme document de voyage :**

- pays de l'Union européenne : Allemagne, Autriche, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Irlande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède ;
- de l'Espace Schengen : Liechtenstein ; Vatican ; Albanie,



ancienne république Yougoslave de Macédoine, Bosnie-Herzégovine ; Égypte ; Maroc (uniquement pour les binationaux ou personnes participant à des voyages de groupe organisés par un professionnel du tourisme).

**Les autorités des pays suivants ne reconnaissent pas la carte nationale d'identité en apparence périmée mais dont la validité est prolongée de 5 ans comme document de voyage :**

- Lituanie
- Norvège

De façon à éviter tout désagrément pendant votre voyage, il vous est fortement recom-

mandé de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à une CNI portant une date de fin de validité dépassée, même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité.

Vous pouvez télécharger les fiches d'informations sur l'allongement de la durée de validité de la CNI traduites pour chaque pays acceptant la carte nationale d'identité comme document de voyage sur le site du ministère de l'Intérieur.

### Rappel sur les documents d'identité et visas

Vérifiez les documents de voyage requis (carte nationale d'identité, passeport, visa) pour l'entrée et le séjour dans votre pays de destination auprès de l'ambassade et du consulat de ce pays en France. S'agissant du passeport, certains pays exigent une validité minimum.

Au sein de l'Union européenne (UE), la carte nationale d'identité en cours de validité est suffisante pour voyager. Hors UE, la plupart des États exigent un passeport valide plusieurs mois après la date prévue de retour en France. Adressez-vous en temps utile à votre préfecture pour son renouvellement éventuel. **Pensez à conserver, à votre domicile, la photocopie des documents que vous emportez** (en cas de perte ou de vol à l'étranger) et à vous munir d'au moins deux photos d'identité.

Pour plus de sécurité, le ministère des Affaires étrangères vous recommande de stocker ces documents sur le site service-public.fr. Ce portail permet de créer en quelques clics un espace de stockage personnel, gratuit et confidentiel, accessible sur internet 24h/24. En cas de vol ou de perte de vos papiers d'identité, vous pourrez télécharger ces pièces et faciliter la preuve de votre identité.

En cas de perte ou vol du passeport ou de la carte nationale d'identité lors d'un séjour à l'étranger, vous devez, en tout premier lieu, en faire la déclaration aux autorités locales de police. A partir de cette déclaration, l'ambassade ou le consulat de France pourra établir, selon les cas, un laissez-passer ou un passeport d'urgence. Attention cette formalité est payante et nécessite un délai.

## Autorisation de sortie du territoire (AST)

Un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné par l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Un enfant voyageant avec son père ou sa mère n'a donc pas besoin d'une AST.

Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire. Aucun déplacement en mairie ou en préfecture n'est nécessaire.

### Si l'enfant vit en France

Un enfant qui réside habituellement en France, qu'il soit Français ou étranger, doit être muni d'un titre d'identité ou de voyage, d'une autorisation de sortie de territoire et de la photocopie du titre d'identité de l'un de ses parents.

### Si l'enfant vit à l'étranger

Un enfant Français qui vit habituellement à l'étranger et qui séjourne en France, n'a pas besoin de fournir une attestation de sortie du territoire lorsqu'il quitte la France. En revanche, il doit présenter une carte d'identité ou un passeport valide accompagné éventuellement d'un visa si le pays de destination l'exige (à vérifier en consultant les fiches pays du site [diplomatie.gouv.fr](http://diplomatie.gouv.fr)).

Un enfant étranger qui vit à l'étranger et qui séjourne ou transite par la France n'a pas non plus à présenter d'autorisation de sortie du territoire. Il devra être muni des titres d'identité et de voyage exigés par son pays de destination.

Les règles dépendent de la nationalité du parent signataire de l'AST.

### À savoir

Tout autre document (par exemple : livret de famille) n'a pas à être exigé lorsque le mineur passe la frontière, y compris si celui-ci porte un nom différent que le parent signataire de l'autorisation.

### Parent Français, européen ou d'autre nationalité

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni des documents suivants :

Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport accompagné éventuellement d'un visa si le pays de destination l'exige (à vérifier en consultant les fiches pays du site [diplomatie.gouv.fr](http://diplomatie.gouv.fr))

Photocopie du titre d'identité valide du parent signataire : carte d'identité, passeport ou titre de séjour valide ou titre d'identité et de voyage pour réfugié ou apatride. S'agissant de la carte d'identité française, le titre doit être valide ou périmé depuis moins de 5 ans.

Original du formulaire cerfa n°15646\*01 signé par l'un des parents titulaire de l'autorisation parentale

**À noter :** l'enfant doit produire une AST même s'il n'effectue qu'une escale à l'étranger.



## Semi-marathon des îles : une première

Dimanche 29 avril, a eu lieu le premier semi-marathon des îles. Le parcours de 21,1 km démarrait et arrivait au stade Colette-Besson de Moirans après avoir traversé les plaines de Vourey et de Tullins.

Les coureurs sont notamment passés devant la ferme du May au kilomètre 16, avant de longer la voie ferrée en direction de Moirans, sur le chemin du retour.

Nous félicitons chaleureusement Karine La-croix, Vouveysienne, arrivée seconde qui a parcouru la distance en 1h 39.



## Exposition de peintures de l'Atelier du Moulin



Diplômé des Beaux Arts de Rouen en 2004, prix de l'Académie des Beaux Arts de Paris en 2016, Louis Gagez est vouveysien depuis 2014. Sa maison et par la même occasion son garage transformé en atelier, se situent sur la route du Moulin. Depuis trois ans, Louis a décidé de consacrer une partie de son temps et de sa passion à la formation. Son atelier accueille un nombre croissant d'élèves et en compte neuf actuellement dont de très nombreux vouveysiens et vouveysiennes, enchantés de la proximité d'un tel artiste.

Pour la troisième année consécutive, il s'est joint à ses élèves pour exposer quelques-unes de leurs œuvres, dans la

salle du conseil de la mairie de Vourey, entre le 22 et 31 mai dernier.

Le vernissage a eu lieu mercredi 23, en présence de quasi tous les élèves (Jocelyne Lesage était excusée), des amis et familles, sous la présidence de notre maire Fabienne-Blachot Minasian.

Les élèves de l'atelier du Moulin qui exposaient durant ce mois de mai se nomment : Vincent SADDY, Julie SADDY (6 ans), Véronique BUISSON\*, Katy ALGOUD, Héléne GAGEZ (3 ans), Jocelyne LESAGE, Sylvie CURCIO, Laurence MATESSA, Nicole MARCHESINI, Marie-Odile ROOSE, Iveline CHANTEGREL

(\* Dans la plus stricte continuité de cette exposition, entre les vendredi 1 et jeudi 21 juin, Véronique Buisson nous fait profiter de ses propres œuvres. Vous pouvez les découvrir dans la salle du conseil, aux horaires d'ouverture rappelés ci-dessous.

Lundi de 16 h à 18 h 30, mardi, jeudi et vendredi de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h 30, mercredi de 9 h à 12 h.

Les personnes (enfants & adultes) intéressées par les cours de peinture (huile, aquarelle, dessin, pastel, ...) peuvent s'adresser à Louis Gagez au 06 28 23 05 28 où le joindre à l'adresse louis.gagez@gmail.com





## Dernier article des Piou Piou

Pendant quatre années les Piou Piou ont très bien fonctionné en créant des liens entre nous et ont permis la socialisation de nombreux enfants. En raison d'une diminution des adhérents et suite à des désaccords entre certains membres, nous avons dû malheureusement procéder à la dissolution de l'association.

Nous avons décidé d'un commun accord de distribuer notre trésorerie restante à quatre associations. Trois cent euros ont été donnés respectivement à :

- l'amicale des sapeurs-pompiers de Vourey
- les parents d'élèves de Vourey
- le don du sang de Vourey
- les Restos du cœur, pour les bébés

Nous nous excusons pour le désagrément occasionné, comme pour l'annulation des ventes de raviolis. Nous tenons à vous remercier tous pour votre soutien au cours de ces années.

**Le Bureau des Piou Piou**



## Vour'assemble vous'merci et prépare la suite

Quel plaisir pour nous de voir autant de monde à notre concert Saint Patrick ! Cette première manifestation de notre jeune association a été une réussite, grâce à vous tous, habitants de Vourey et d'ailleurs, amis, bénévoles, municipalité de Vourey, CAPV ...

Quelques fûts de bière, cubis de vin, assiettes de charcuterie et cannettes de soda plus tard, nous étions un peu fatigués, mais contents, de vous avoir rassemblés, et déjà dans les starting blocks pour notre prochaine manifestation.

Comme nous vous l'avions annoncé, nous souhaitons faire du traditionnel week-end de la vogue et du feu d'artifice à Vourey, un grand moment festif pour notre village, un événement attendu avec impatience par les petits et les grands, un événement qui donne aux "exilés" l'envie de retrouver leurs racines voureysiennes !

Pour cette année, plusieurs animations au programme le dimanche toute la journée, animations auxquelles vous pourrez participer, ou simplement assister, avec un grand rassemblement de tous à midi autour d'un pique-nique champêtre avec repas tiré des sacs !

Alors réservez déjà votre week-end du 16/17 juin, organisez le pique-nique avec vos enfants, amis, voisins et attendez le programme complet qui arrivera très prochainement.

Et en attendant, n'hésitez pas à nous contacter ([vour.assemble@gmail.com](mailto:vour.assemble@gmail.com)), pour nous faire partager vos remarques, envies, idées et à nous suivre sur la page Facebook Vour'Assemble pour connaître notre actu en avant-première.

**L'équipe de Vour'Assemble**



Association Citoyenne Bien Vivre à Vourey  
502, route des Pierres Blanches  
38210 VOUREY  
Mail : [bienvivreavourey@gmail.com](mailto:bienvivreavourey@gmail.com)  
Site : [www.bienvivreavourey.info](http://www.bienvivreavourey.info)

## Réunion d'information sur les compteurs LINKY

L'installation des compteurs LINKY sur notre commune est prévue entre août 2018 et janvier 2019. L'ACBVV a pris contact avec Grenoble Anti-Linky pour leur proposer un débat contradictoire avec Enedis : refus catégorique de leur part.

C'est donc en collaboration avec UFC Que Choisir que nous organisons une réunion d'information que nous voulons la plus objective possible.

Rendez-vous vous est donné le vendredi 22 juin à 20h00 Salle de l'Olon.

Vous trouverez plus d'information sur notre site : [www.bienvivreavourey.info](http://www.bienvivreavourey.info)

## Karaté



A la rentrée 2018/2019, à partir du 13 septembre, l'association Yubukan Karaté Dauphinois propose aux habitants de Vourey de découvrir deux disciplines traditionnelles :

- **DARUMA TAISO** (gymnastique chinoise) qui est un ensemble d'exercices antiques, tous orientaux, qui permet un renforcement musculaire et articulaire ainsi que le développement de la confiance en soi et aide à combattre le stress de la vie quotidienne, et
- **KARATE GOJU-RYU** un art martial d'Okinawa, sans compétition ni agressivité, qui se pratique à mains nues ou avec des armes et



force) et de rester en bonne santé grâce aux exercices respiratoires abdominaux et énergétiques.

C'est une école de courtoisie et de bonnes manières qui préconise l'échange et l'entraide entre les individus. Elle est accessible aux personnes de tous âges, femme et homme, à partir de 11 ans.

C'est un apprentissage évolutif et adapté à chacun qui mérite vraiment d'être découvert.

Renseignements au 06 86 30 35 74

Entraînements à la salle de l'Olon ou à la salle des associations de Vourey :

- **DARUMA TAISO** le jeudi de 18 h 00 à 19 h 15
- **KARATE GOJU-RYU** le jeudi de 19 h 15 à 21 h 15





## 32 ASSOCIATIONS POUR VOUREY

Elles s'ouvrent à vous lors du  
Forum du 1<sup>er</sup> septembre 2018 de 9 h 30 à 13 h

- ← POUR AVOIR DES RENSEIGNEMENTS
- ← POUR LES CONNAÎTRE
- ← POUR ÉCHANGER
- ← POUR FAIRE CONNAISSANCE
- ← POUR DÉCOUVRIR LEUR UNIVERS

\*\*\*\*\*  
SIMPLEMENT PASSER UN MOMENT  
CONVIVAL AVEC LES ASSOCIATIONS  
ET DÉCOUVRIR  
DE NOMBREUSES ANIMATIONS

\*\*\*\*\*  
INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS  
POSSIBLE SUR PLACE

\*\*\*\*\*

## La Gaule



Amis pêcheurs,  
notre assemblée générale s'est déroulée le dimanche 25 février 2018 à la Maison des associations et une permanence pour la vente de nos permis s'est tenue le dimanche suivant soit le 4 mars 2018. Nous remercions nos fidèles sociétaires pour leur présence.

L'ouverture de la truite était le samedi 10 mars (toujours le deuxième samedi du mois de mars) ainsi nous avons effectué notre premier lâcher pour cette occasion et le deuxième a eu lieu le vendredi 13 avril comme prévu.

Nous vous indiquons également que notre concours annuel se déroulera le dimanche 1<sup>er</sup> juillet 2018 à l'étang de la Roize. Pour les formalités d'inscription nous les envoyons à nos sociétaires un peu plus tard.

Pour l'année prochaine, nous avons trouvé une solution pour les permis en ligne avec l'APRV de Voiron, et son président Jean-Louis Fleury, donc on ne s'inquiète pas, notre association continuera à être présente sur Vourey.

Si vous avez des demandes particulières ou autres n'hésitez pas à nous contacter :

Marie-Christine Penon : 04 76 07 21 05

Jean Gauthier : 04 76 07 20 66

Bruno Videlier : 06 83 91 80 68

Bonne continuation à tous et toutes

Le bureau de la Gaule voureysienne

## "Après l'école" : cap sur brevet et Bac et formation des bénévoles



### Au programme (retour des participantes)

- Stratégies d'apprentissage : très riche en conseils.
- Emotion et mémorisation : fonctionnement du cerveau et gestion des émotions et du stress.
- La mémoire : "Plus je transforme, plus je m'approprie les infos".
- Les mémoires : court terme

En janvier, nous vous annonçons le projet de formation des bénévoles.

Un premier groupe a participé à l'atelier "Apprendre à apprendre" ce samedi 12 mai ! Un deuxième groupe se formera le 26 mai.

Ces ateliers sont animés par Vanessa Charoud, praticienne en psychopédagogie positive.

– sensorielle – long terme

- Approche de la construction d'une carte mentale : nouvel outil de mémorisation. "C'était riche, éclairant et cela donne plus confiance en soi".

**Après l'école, c'est une aide aux :** collégiens, lycéens, les mercredis soir de 17h30 à 19h dans la salle des associations. Vous pouvez venir régulièrement ou pon-

tuellement selon vos besoins.

L'équipe (compétences générales en collège et lycée) vous accueillera avec plaisir et motivation.

### Primaire les lundis soir

Les intervenantes s'occupent tout au long de l'année d'un élève, en accord avec les enseignants (aucune inscription en direct). Un lien se tisse entre les élèves et les intervenantes et permet un bon suivi.

### Appel à bénévoles

**"Collège et lycéee" toutes matières pour la rentrée 2018** )

Vous avez envie de faire partager un peu de votre temps, de vos compétences avec les élèves, contactez-nous ou passez nous voir le mercredi entre 17h30 et 19h, dans la salle des associations.

**Catherine Blanc** : 06 23 81 41 54  
apres-lecole@laposte.net

L  
A  
  
B  
O  
U  
L  
E  
  
E



## La Boule de Vourey

La saison 2018 démarre très fort, avec le premier mai le traditionnel Challenge Tomai.

Une particularité cette année la victoire de l'équipe Voureysienne, Joly Janick et Clément, Baer Yvon, Sculino Angelo, et Vullo Bastien, devant l'équipe Pourreau Sébastien, Gastaldin Guy, Chabotel J P et Gauthier G de Saint-Egrève par 13 à 9.

Un grand bravo à cette équipe qui reprend ce challenge laissé l'an dernier à nos adversaires.

Merci à nos collègues et à la municipalité de Moirans qui nous ont permis le repli au boudrome couvert en raison de fortes pluies.

Une équipe de volontaires a pris en main

le problème des platanes qui chaque été nous envahissent ce qui était très désagréable, et même dangereux.

Un traitement biologique a été fait, merci aux bénévoles pour cette implication, en souhaitant que la municipalité prenne le relais pour la suite.

### Au programme à venir

- Le jeudi 05 juillet notre 16 quadrettes vétérans
- Le dimanche 22 juillet le challenge Anny Marché, en triplettes mixtes et déjà presque plein.
- Le samedi 08 septembre le challenge de la municipalité, une occasion pour tous



les membres de sociétés locales ou volontaires de venir nous rejoindre et s'essayer à notre sport.

- Le samedi 22 septembre le challenge Gaby Fornoni une rencontre en tête à tête en mémoire de notre ami bouliste.
- Nous terminerons nos activités par la matinée boudins du dimanche 21 octobre, en espérant vous voir très nombreux pour cette sympathique dégustation.

# Les pompiers de Vourey se forment et s'entraînent

## Manœuvre SD - sauvetage et déblaiement inter-casernes à l'ancienne cure de l'église de Vourey



Le 9 mars dernier en soirée, les sapeurs-pompiers de Vourey ont participé à une manœuvre SD (sauvetage et déblaiement) organisée conjointement avec les casernes de Moirans et Tullins.

Cette manœuvre s'est déroulée sur la commune de Vourey à l'ancienne cure de l'église et a mobilisé plus de 40 pompiers dont la mission était d'extraire trois victimes d'une explosion suivie d'un incendie.



L'occasion pour les pompiers Voureysiens d'observer et de participer à la mise en pratique de techniques d'experts SD comme la création d'accès pour rejoindre les victimes ou encore la mise en place de moyens d'évacuation tel qu'une tyrolienne. Du matériel spécifique a été mis en place comme une caméra thermique, une mini caméra d'exploration ainsi qu'un appareil d'écoute de faible bruit pour localiser des victimes ensevelies.

Cela leur a également permis de travailler avec d'autres pompiers afin de développer les liens inter-casernes.

## La formation OD - opérations diverses des nouvelles recrues

Les 12 et 13 mai, 4 des nouvelles recrues de Vourey : Andréa Lumia, Lilian

Veyron, Brice Meunier et Jordan Rossi ont commencé leur formation OD (opérations diverses). Lors de cette formation de cinq jours répartis sur deux weekends, ils vont apprendre à manipuler les échelles, à utiliser le LSPCC (lot de sauvetage et de protection contre les chutes) ou encore les techniques d'épuisement lors d'inondation.

Le samedi 12 c'est un domaine très particulier qu'ils ont découvert : la gestion des reptiles ! C'est Frédéric Vouhé, un terrariophile, qui leur a présenté les dangers, les risques et les particularités à propos des serpents, lézards, tortues ou crocodiles.



Ils ont pu manipuler des serpents pendant 2 heures, de la couleuvre américaine la plus calme jusqu'au python de 3 m de long et de plus de 20 kg un peu plus agressif, en passant par le serpent à sonnettes ou l'anaconda. L'objectif étant d'identifier l'animal puis le capturer en sécurité sans lui faire de mal, afin de le relâcher dans la nature ou le faire placer dans un endroit adapté.

## De nombreux diplômes remis lors de la Sainte Barbe du 20 janvier 2018

Preuve de l'engagement des sapeurs-pompiers de Vourey dans la formation, plus de 30 diplômes ont été remis samedi 20 janvier 2018, lors de leur Sainte Barbe. Deux pompiers ont reçu des avancements de grades : Hervé Fachin, caporal et Laura Pierre, sergent-chef. Enfin le sergent-chef Thierry Pouvesle et l'adjudant-chef Stéphane Robert



ont été mis à l'honneur et ont reçu respectivement une médaille pour 20 ans et 30 ans de service.

## Les pompiers Voureysiens s'entraînent



Les sapeurs-pompiers de Vourey ont intégré le sport à leur formation. Le 7 avril une manœuvre sport a été organisée et animée par Gayané Blachot-Minassian. Une matinée importante pour le maintien de leur forme physique ainsi que pour la cohésion de l'équipe. Cela leur permet également de préparer les tests sportifs annuels qui auront lieu en juin !

## L'activité détente proposée par l'amicale

Toujours dans cet esprit de cohésion, l'amicale leur a proposé le 8 mai une après-midi ludique au laser game de Voreppe avec leurs familles. Détente et bonne humeur étaient au rendez-vous.

**Les sapeurs-pompiers de Vourey recrutent ! Pour toute information complémentaire veuillez contacter l'adjudant Nicolas De Biasi au 06 86 69 29 60 ou le sergent-chef Sylvain Reynaud-Dulaurier au 06 69 03 97 42.**





## La Main à la Terre

A La Main à la Terre, vous trouverez un atelier de poterie destiné aux tout-petits, aux moins petits et aux plus grands, pouvant accueillir des groupes de 5 à 6 personnes, ainsi qu'une expo-boutique. Plutôt que la recherche de la perfection technique, je souhaite mettre au cœur des séances les sensations et les perceptions que procurent le travail de l'argile.

Dès ce printemps, les amateurs comme les curieux sont les bienvenus ! Après les ate-

liers "Fête des Mamans" à Vourey et Tullins, puis un week-end "portes ouvertes" les 9 et 10 juin prochain, l'Atelier proposera des séances découvertes à partir du mois de juin avant de faire sa rentrée en septembre. Plusieurs formules seront proposées : adultes, parents-enfants, enfants, tout-petits accompagnés ...

En tant que potière, je façonne la terre pour créer des objets à vivre, souvent alimentaires,

puis je les émaille avec des éléments simples et stables (des roches et des cendres, pas de plomb ni de cadmium), si possibles reflétant le terroir local.

C'est ainsi que j'explore actuellement des émaux à base de cendres de noyers. Au plaisir de vous rencontrer à l'atelier !

**La Main à la Terre - 300, route du Moulin  
Aude, 06 95 20 86 46**



## Atelier Yo-Lynn



A partir du mois de septembre, L'atelier Yo-Lynn proposera, sur Vourey, des ateliers créatifs, et de l'art-thérapie, destinés aux enfants, adolescents et adultes.

**Dans les ateliers créatifs**, en petits groupes, et selon l'envie du moment, chacun sera invité à venir

découvrir différentes activités, dans une ambiance calme, de jeu, de découvertes et de plaisir.

Se faire du bien, prendre un temps pour soi, et "Oser" (surtout si l'on pense ne rien savoir faire de ses 10 doigts)...

Mon projet porte sur l'accompagnement des personnes vers le plaisir et la création dans les ateliers créatifs, mais aussi vers le mieux-être et le soin au travers de séances d'**art-thérapie**.

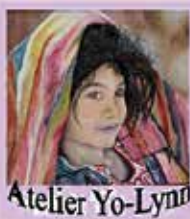
Lorsque s'exprimer verbalement n'est pas simple, plus possible, ou trop douloureux, l'art-thérapie permet de s'exprimer autrement, de redevenir acteur, de se découvrir, de reprendre confiance, de façon détournée et ludique... au travers de la création (peinture, modelage, sculpture, écriture, collages, chant...).

Entre autres, seront proposés des prises en charge individuelles, ou des ateliers collectifs, en petits groupes :

- Chant – Arts plastiques pour des personnes en début de maladie d'Alzheimer
- Atelier "Retrouver l'En-Vie" après une maladie, une dépression, ou face à un handicap.
- Ateliers spécifiques pour les enfants et adolescents (troubles de l'attention, difficultés scolaires, troubles alimentaires, manque de confiance....)

Au plaisir de vous rencontrer dans un prochain atelier.

**Pour tout contact ou renseignements : Cécile FLICK  
L'atelier Yo-Lynn - Tél : 06 20 85 16 08 - atelier.yolynn@gmail.com**



**A partir du mois de septembre, ateliers créatifs et art-thérapie sur Vourey  
Atelier Yo-Lynn - La Main à la Terre**  
Et plein d'autres projets à monter ensemble  
 ► des animations régulières autour d'une technique créative ou d'un thème (mercredi, samedi ou vacances)  
 ► des ateliers intergénérationnels qui impliquent des adultes ou seniors et des enfants  
 ► des réalisations-événements pour tisser des liens entre les personnes et les générations du village



## L'APEV et vous

**Les manifestations :** cette année, l'association des parents d'élèves a organisé une après-midi carnaval. Ce moment a été très festif. Les enfants et parents ont défilé derrière M. Carnaval (porté par des papas super costauds, merci à eux !), dans les rues de Vourey, avant de le brûler dans le parc de la mairie. Le magnifique M. Carnaval a été créé par des mamans que nous remercions car le travail a dû être conséquent. Ensuite, un goûter a régalé petits et grands.



Aussi, le marché aux fleurs d'avril a été un véritable succès. Cette année encore, la boulangerie Trouilloud a participé à cet événement, en nous confectionnant de délicieuses tartes au sucre. Nous profitons de cet article dans le "Vivre à Vourey" pour remercier nos boulangers et vous tous qui avez été très nombreux à commander des plants et autres fleurs.

**Bientôt...** Le dimanche 3 juin aura lieu la seconde édition de notre RandO, une randonnée d'orientation qui

est ouverte à tous. L'année passée, vous aviez été nombreux à y participer et à vous prêter au jeu des balises à poinçonner. Nous vous attendons donc prochainement pour profiter des chemins de notre campagne, puis d'un barbecue pour se restaurer après l'effort ! Parlez-en autour de vos amis (inscription possible le matin même à partir de 8 h 30).

**Bien sûr, nous finirons l'année scolaire par la traditionnelle fête de l'école le vendredi 29 juin :** de nombreux jeux avec des lots à gagner (à partir de 16 h 30), le spectacle des enfants préparé par les enseignantes (à partir de 18 h) puis restauration pour prolonger le moment ensemble...



Nous remercions vivement tous les parents qui se mobilisent bénévolement selon leurs possibilités. Nous accueillons avec plaisir les nouveaux parents qui voudraient s'associer à notre équipe. C'est grâce à tous ces événements que nous pouvons financer les différents projets pédagogiques montés par les enseignantes.

Pour rappel, l'APEV est une association de loi 1901 à but non lucratif qui permet de se rassembler, de se rencontrer, de se mobiliser pour permettre de récolter des fonds pour offrir à tous les enfants, des activités supplémentaires que l'école seule ne pourrait financer. Elle a également pour mission de représenter les parents d'élèves aux conseils d'école. Venez retrouver toutes ces informations (et bien d'autres !) sur notre site internet [www.apev-vourey.org](http://www.apev-vourey.org). Vous pouvez également nous contacter par mail : [contact@apev-vourey.org](mailto:contact@apev-vourey.org)

**Les bénévoles de l'APEV**





### Matinée boudin "à la chaudière"

Dimanche 4 février au matin le bureau et quelques amis se sont mobilisés pour permettre aux voureysiens de déguster d'excellents boudins cuits sur place à la chaudière et de la fricassée.



### CHOP'IN Vourey

Samedi 28 avril s'est déroulé l'édition 2018 de Chop'In Vourey, le 3<sup>ème</sup> salon de la bière artisanale et régionale.

Dans une ambiance très sympathique et conviviale cette nouvelle saison du salon a permis aux amateurs de bières de venir faire de nouvelles expériences gustatives avec les quinze artisans brasseurs présents, et déguster une magnifique choucroute préparée par Jean-Claude.

### 9<sup>e</sup> Rassemblement des écoles de foot

A l'heure où nous écrivons ces lignes, le 9<sup>e</sup> rassemblement des écoles de foot n'est pas encore passé. Il aura lieu les 19 et 20 mai : nous espérons que vous serez nombreux à être venus les encourager.



Il permettra encore cette année à près de 500 jeunes de fouler les pelouses de Vourey pour pratiquer leur sport favori.

Ce grand rassemblement concerne les catégories U6 à U13 soit des enfants de 6 à 12 ans.

### Point sportif

Les championnats des équipes de Vourey, ou du Groupement Fure Isère (groupement de jeunes des clubs de Saint-Quentin-sur-Isère, Tullins et Vourey) dans lesquels les enfant U12 à U17 du club sont engagés, ne sont pas encore terminés mais nous pouvons déjà vous indiquer que :

- Les seniors féminines en attente avec le club de Voiron devrait terminer troisième du championnat D1 : toutes nos félicitations !

- Les seniors garçons ont sous la houlette de Maxime Boutou, ont créé un véritable groupe qui joue pour gagner tout en se faisant plaisir ! Ils se maintiendront cette année et repartiront l'année prochaine avec le même groupe avec l'ambition de remonter en division supérieure.

- Les U19 (GFI) en somme cette saison devraient constituer une équipe compétitive sur la base des U17 de cette année : souhaitons leur de nombreuses victoires pour la saison 2018-2019.

- Les U17 (GFI) espèrent accéder à la deuxième place de leur championnat et

monter en division supérieure (D2) pour la saison prochaine : quoiqu'il en soit nous les félicitons ainsi que leur coach (Hervé Giroud) pour ces très bons résultats.

- Les deux équipes U15 (GFI) ont pu, grâce à leur coach Pierre Brault, développer leur niveau footballistique, si une des deux équipes termine en queue de peloton, l'autre devrait accrocher la quatrième place.

- Les U18F (GFI), entraînées par Séverine Perrin et Michel Rios, se sont battues tout au long de la saison, et malgré un effectif réduit, grâce à un superbe esprit d'équipe terminent leur championnat : nous invitons toutes les jeunes filles de plus de 13 ans qui aimeraient jouer à venir nous rencontrer lors des entraînements les mercredis et vendredis à 18h30.

- Les trois équipes U13 (GFI), elles aussi ont, sous la responsabilité générale de Pascal Bignardi, préparé le passage du foot à 8 au foot à 11.

- Notre école de foot quant à elle permet à nos plus jeunes pousses de s'épanouir à apprendre les bases du football entre copains : un grand merci à l'équipe d'encadrement.

N'oublions pas nos deux équipes de vétérans qui assurent tous les vendredis soir l'animation de nos installations.

Les entraînements reprendront progressivement en fonction des catégories à partir du 15 août, aussi nous invitons tous les parents des enfants et les licenciés actuels à entamer dès à présent les démarches pour renouveler leurs licences auprès de notre secrétaire (Céline Giroud-Garampon) ou de notre président (Emmanuel Nolin)

Par ailleurs nous profitons de cette tribune pour faire un vibrant appel aux parents et aux membres de notre association de se mobiliser pour en assurer la pérennité.

Nous souhaitons accueillir, en plus de nouveaux joueurs quelle que soit leur catégorie, de nouveaux dirigeants (personne venant nous rejoindre au sein du conseil d'administration pour nous aider à animer notre association), d'éducateurs (pour assurer les entraînements et le coaching d'une équipe) et des accompagnants (pour aider l'éducateur lors des rencontres le WE) pour toutes les catégories.

Si vous le souhaitez, vous pouvez prendre contact dès à présent avec le président Emmanuel Nolin au 06 32 64 85 37 ou à l'adresse mail vs.nolin.e@sfr.fr.

L'assemblée générale ordinaire de fin de saison se tiendra le vendredi 8 juin à 18h30 dans l'Espace Gaby Fornoni (EGF = club house de notre association), où vous êtes toutes et tous invités.

# L'Association « Nos Enfants Menkes »



Nous tenons par ces quelques lignes à remercier vivement toutes les Vourey-siennes et tous les Voureysiens d'avoir répondu présents lors de notre dernier événement.

Vous avez en effet été 310 à venir rire à "Pourquoi ? Parce que", le dernier opus de notre parrain de cœur Serge PAPAGALLI et son acolyte Stéphane CZOPEK, le 2 mars dernier à l'espace Jean-ROYBON.

Qu'il nous soit permis dans un premier temps bien entendu, de remercier Serge PAPAGALLI et la Comédie du Dauphiné qui a reversé 30 % du produit des entrées au bénéfice de l'association.

tion, mais aussi les "Miss Pintades" pour leur précieux coup de main lors de la buvette, tout comme les âmes charitables qui ont mis leurs bras et leur temps à notre disposition pour l'installation et le rangement de la salle.

Serge PAPAGALLI et toute la famille MAUDRU seront à nouveau sur les planches dans quelques mois pour de nouvelles aventures, et c'est avec grand plaisir que nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer qu'ils repasseront par VOUREY...

Dans l'immédiat, et pour cette année 2018, notre assemblée générale se tiendra le 22 septembre à Voisin-le-Bretonneux (78) et sera organisée par le comité de PARIS. Elle sera suivie de notre congrès médical animé par les médecins membres du Conseil scientifique de l'association et présidé par le Professeur Annick TOUTAIN.

Pour l'organisation de toutes nos futures actions (manifestations festives, conférences, communication,..) toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Comme annoncé le soir du spectacle de Serge PAPAGALLI, un de nos gros chantiers pour cette année va être de créer

un DVD sur la maladie de MENKES, support d'information que nous diffuserons ensuite à la plus grande échelle possible auprès de tous les professionnels de santé (médecins, pédiatres, généticiens, hôpitaux...).

Vous êtes professionnel du numérique (réalisateur, graphiste...) et vous avez envie d'apporter vos compétences à notre engagement, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour terminer, nous avons le plaisir de vous annoncer qu'après de longs mois de gestation et de travail acharné, notre site internet a enfin vu le jour :

<https://www.nosenfantsmenkes.com>

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer lors de nos prochains événements, nous vous souhaitons par avance d'excellentes vacances d'été.

## Contacts

Siège social : 15, route de la Gare - 38210 VOUREY

Lydia VERDEL (présidente) - Grégory BOISSIEUX (secrétaire)

Tél : 06.72.79.68.60

Mail : [nosenfantsmenkes.vourey@gmail.com](mailto:nosenfantsmenkes.vourey@gmail.com)

Facebook : <http://www.facebook.com/pages/Nos-enfants-menkes>



## Calendrier des manifestations (juin à octobre 2018)

|           |                    |  |                            |
|-----------|--------------------|--|----------------------------|
| Juin      | Dimanche 3         | Rando deuxième édition (espace Jean-Roybon)                      | APEV                       |
|           | Vendredi 8         | Assemblée générale (espace Gaby-Fornoni)                         | Vourey Sports Football     |
|           | Sam. 16 et dim. 17 | Vogue (parc municipal)   | Mairie                     |
|           | Vendredi 22        | Réunion publique compteurs Linky (salle de l'Olon)               | ACBW                       |
|           | Samedi 23          | Les Petites matinées (salle des Associations)                    | Mairie                     |
|           | Vendredi 29        | Fête des écoles et spectacle de fin d'année (espace Jean-Roybon) | APEV et écoles             |
| Juillet   | Dimanche 1         | Concours de pêche (étang de la Roize)                            | La Gaule Voureysienne      |
|           |                    | Tournoi de volley (espace Jean-Roybon)                           | Volley/Vou                 |
|           | Lundi 2            | Pique-nique (espace Jean-Roybon)                                 | Yoga                       |
|           | Jeu. 5             | Concours des vétérans (espace Jean-Roybon)                       | La Boule de Vourey         |
|           | Dimanche 22        | Challenge Anny Marché (espace Jean-Roybon)                       | La Boule de Vourey         |
| Août      | Lundi 20           | Don du sang (espace Jean-Roybon)                                 | Ri d'Olon                  |
|           | Jeu. 23            | Journée du groupement FNACA Tullins-Vourey (espace Jean-Roybon)  | FNACA                      |
|           | Vend. 24           | Journée du retraité (espace Jean-Roybon)                         | Club retraite heureuse     |
| Septembre | Samedi 1           | Forum des associations (espace Jean-Roybon)                      | Mairie                     |
|           | Samedi 8           | Challenge de la municipalité (boulodrome)                        | La Boule de Vourey         |
|           | Dimanche 9         | Rétro Val (Val Marie)  | Les Compagnons de Volvredo |
|           | Samedi 22          | Challenge Fornoni (espace Jean-Roybon)                           | La Boule de Vourey         |
| Octob.    | Dimanche 21        | Matinée boudin (espace Jean-Roybon)                              | La Boule de Vourey         |
|           |                    | Lutte contre le cancer (vente de brioches espace Jean-Roybon)    | CCAS                       |

Calendrier établi par la mairie, commission "Animation", en collaboration avec les associations de Vourey. Certaines dates sont susceptibles de changer. Retrouvez le détail et la mise à jour de votre agenda des manifestations directement sur notre site internet <http://www.commune-vourey.fr> > Rubrique AGENDA



## Démolition réussie

Une seule semaine aura suffi aux engins pour venir à bout de la cure de Vourey. Le chantier a démarré le 4 avril par la démolition du mur d'enceinte et la préparation des accès. Une semaine plus tard, le 10 avril, la pelle mécanique avait terminé son travail, tous les murs étaient rasés. La place est aujourd'hui nette, seuls persistent quelques arbres préservés et fleuris. L'aménagement du quartier de l'église est en cours de réflexion suite à cette démolition.



## Extrait d'une lettre au Préfet de l'Isère

Balthazard Victor de Bovier de Saint Jullien était maire de Vourey en 1820. Le 16 novembre 1820, il écrit ce qui suit au préfet de l'Isère : « Quelques rétrécis que soient les moyens de la commune de Vourey, plus malheureuse que bien d'autres, car il en est très peu dont on ait vendu les presbytaires; dans le canton de Rives, dont elle dépend, il n'y a que celui de Charnècle et le sien qui ait été la proie des fureurs révolutionnaires. Elle doit et veut payer tout ce qu'elle pourra devoir pour cet objet et ce règlement est le seul point litigieux ... J'apprends à l'instant, Monsieur le Préfet, que le nouveau curé de Vourey a sollicité Monseigneur l'évêque de le placer ailleurs puisque la maison du presbytère ne lui était pas rendue et il s'en est allé. On en a nommé un autre, dit-on, qui fera de même si l'on retarde de le loger. La commune cependant ne peut agir sans votre autorisation. Veuillez par ce nouveau motif la lui accorder.

## Remerciements

Un grand merci à Pascal Frene, Les Compagnons de Volvredo, pour les recherches qu'il a menées et les précieux éléments qu'il nous fournit dans ce bulletin. Sur notre site internet, vous pouvez également découvrir, à la rubrique projet, l'inventaire de la cure datant de 1752. Un grand merci également à Maxime et Laurent Hardy qui nous propose une vue aérienne de la cure, encore debout, depuis leur drone. Rendez-vous également sur notre site, toujours en rubrique projet.

## 28 curés s'y sont succédés

Selon notre historien Pierre Pluchot, 28 curés se seraient succédés dans ce vieil édifice local maintes fois remodelé et agrandi au fil des siècles. Le dernier résident est André Cuzin, né à Chaponnay en 1909. Ordonné prêtre le 8 décembre 1941, il a officié jusqu'au 29 mars 1983. Depuis cette date, l'église de Vourey n'a plus de prêtre attitré.

## La maison presbytérale

Elle se nommait à l'époque la «maison presbytérale». Elle existait donc déjà à la révolution puisqu'elle a été vendue comme bien national mais elle était «déjà» en mauvais état.

## Inventaire de 1752 et description de la cure

Encore un grand merci à Pascal de nous faire découvrir l'inventaire de la Cure et des meubles laissés par le curé Claude Bouvet à sa mort en 1752, en même temps qu'une description succincte. Nous invitons tous les lecteurs de ce bulletin, tous les curieux et passionnés d'histoire à se rendre sur notre site internet et à ouvrir, agrandir et lire les pages manuscrites détaillant cet inventaire. Un vieux français, une écriture cursive à plume d'oie (on imagine !!!), quelle belle découverte. Les personnes intéressées par ces pages historiques et qui souhaiteraient pouvoir les lire avec plus de facilité, grâce à une meilleure définition (qualité photo), peuvent les demander à la commission Communication : [communication@commune-vourey.com](mailto:communication@commune-vourey.com)



## Un peu d'histoire retrouvée

En vertu de la loi du 28 ventôse an 4, la maison presbytérale fut vendue en 1800 (3 nivôse an 7) par le gouvernement à un certain Joseph Cornu, demeurant à Tullins et négociant à Salon-de-Provence, qui l'avait acquis du département. Il le revend ensuite le 8 décembre 1805 aux frères André et Michel Morain, prêtres. André Morain fut prêtre de Vourey de 1804 à 1819 et son frère Michel de 1819 à 1820. Ils avaient en fait acheté ce presbytère avec l'intention de le revendre à la commune mais celle-ci ne donna pas suite (difficultés financières ?). La situation demeura tendue entre ces frères et la commune, si bien que le dernier frère mourant le 16 avril 1820 avait fait un testament olographe le 15 mai 1819, déposé chez M<sup>e</sup> Marquis, notaire de Rives, le 9 mai 1820, par lequel il donna le presbytère à l'hospice civil de Voiron. La commune se proposa alors d'acheter ce bâtiment. Il fallut une ordonnance royale du 26 juin 1822 pour autoriser la commune à contracter et la vente au prix de 5 400 francs se fit enfin le 12 mai 1824 reçue par Alexis Michal, notaire de Voiron. Il y a déjà à cette époque un état des lieux qui décrit une habitation très vétuste. Il y a un plan géométrique dressé à l'occasion de l'acte de vente.